

Des médicaments à retirer 24 heures sur 24

LA CHAUX-DE-FONDS C'est une première suisse: les pharmacies Centrale et de la Gare disposent de deux consignes, accessibles à toute heure.

PAR DANIEL DROZ



Pharmabox est une consigne sécurisée et connectée. SP

«Les modes de vie évoluent d'une manière générale, et pour la pharmacie, l'accès aux médicaments aussi», relève Philippe Nussbaumer, propriétaire des pharmacies Centrale et de la Gare à La Chaux-de-Fonds, à l'enseigne d'Ecopharma. «Il y a longtemps que nous cherchions une solution pour qu'une commande de médicaments et de produits qu'on trouve dans une pharmacie soit disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.»

Une première en Suisse

A l'extérieur, ces pharmacies disposent maintenant de deux Pharmabox. Il s'agit de consignes connectées, sécurisées et agréées par le Service cantonal de la santé publique. «C'est une manière nouvelle et

complémentaire de donner un accès aux médicaments pour répondre à un besoin.» Ce service de proximité est une première en Suisse. «Nous avons cherché des fournisseurs ou des pharmacies qui auraient déjà été équipées. Nous n'en avons pas trouvé», dit Philippe Nussbaumer. L'oiseau rare, le fournisseur, a finalement été débusqué en Italie. «Surtout, nous voulions une entreprise suisse qui importe et assure la maintenance», ajoute-t-il. «Nous l'avons trouvée, en plus elle est à Marin. C'est Dynatime.»

Ni stupéfiants ni somnifères

La température de ces Pharmabox est mesurée en permanence. «Nous avons des limites de température d'exploitation parce que nous y mettons des médicaments, ce ne sont pas des bonbons», précise le phar-

“ Si nous pouvons proposer des solutions qui aident aussi les professionnels de la santé, nous serons contents.”
PHILIPPE NUSSBAUMER
PROPRIÉTAIRE DE DEUX PHARMACIES
À LA CHAUX-DE-FONDS

macien. Comment ça fonctionne? La pharmacie reçoit une commande. Elle la prépare et la met dans la consigne. Le client reçoit alors un SMS ou un e-mail avec un code, qui permettra d'ouvrir le tiroir. Il vient la retirer quand il veut. Pour répondre aux exigences de sécurité, notamment, il n'y a ni stupéfiants ni somnifères dans ces Pharmabox. Les médicaments thermosensibles ou chers ne prendront pas davantage place dans les consignes. Un traitement onéreux est généralement liée à une thérapie compliquée, qui nécessite un contact personnel. Par ailleurs, les médicaments sont distribués uniquement si la pharmacie connaît le client, qu'il soit sous ordonnance ou pas. «Vous nous envoyez l'ordonnance. Nous pouvons tout à fait préparer la commande sur la base d'une commande numérique», explique Philippe Nussbaumer. «Si nous avons votre dossier patient, nous savons que c'est vous et que vous prenez ce médicament. Mais nous devons impérativement récupérer l'ordonnance originale signée, c'est la loi.»

Aussi pour les pros

Les premiers retours sont positifs. Il y a un intérêt des patients. «Nous avons aussi été très heureux d'entendre une infirmière, qui fait des soins à domicile et qui travaille la nuit», ajoute Philippe Nussbaumer. «Elle n'arrivait pas à venir avant 19h et elle allait voir un patient à 22 heures.» «Si nous pouvons proposer des solutions qui aident aussi les professionnels de la santé à faire bien leur boulot, nous serons contents.»

Un coup de main du CSEM pour cinq start-up

NEUCHÂTEL

Le CSEM complète son arsenal d'aide aux start-up technologiques avec un nouveau programme destiné à cinq entreprises par année.

Entre un prototype qui fonctionne et une technologie prête à être mise sur le marché, plusieurs obstacles techniques peuvent subsister. C'est pour répondre à ce constat que le CSEM veut intervenir avec Start-up Elevate, un nouveau programme qui vise à donner un coup de main en nature, et non pas en cash, à cinq entreprises par an. Les premières d'entre elles seront sélectionnées en novembre et le programme pourra démarrer dès janvier 2027.

Les entreprises concernées bénéficieront du travail des ingénieurs et des infrastructures du centre de recherche pour l'équivalent de 50 000 francs. L'objectif n'est pas de financer directement une usine ou une ligne de production, mais de surmonter un obstacle technologique sur la voie de l'industrialisation: valider des performances, améliorer un composant, optimiser un prototype ou résoudre un problème d'intégration.

Un défi propre aux «deep tech»

«Souvent, une start-up a surtout besoin d'accéder directement aux bons ingénieurs, aux bonnes infrastructures et à l'expertise nécessaire pour résoudre un problème spécifique», explique Bahaa Roustom, responsable marketing et développement



Les start-up sélectionnées pourront accéder aux infrastructures du CSEM.

GUILLAUME PERRET/CSEM

commercial du CSEM. Le programme vise les entreprises dites «deep tech», soit des start-up dont le produit repose principalement sur une avancée scientifique ou technologique.

Celles-ci nécessitent généralement beaucoup de recherche et d'ingénierie entre le moment où le prototype fonctionne en laboratoire et celui où il peut être produit et distribué pour atteindre le marché avec succès.

Générer les premiers gros investissements

Le CSEM cible en particulier des entreprises qui préparent la phase de financement de série A, c'est-à-dire avant une première levée de fonds, qui vise généralement des montants de plusieurs millions de francs et est destinée à étoffer une base de clients et ajuster les produits en fonction des premiers retours du marché.

«Le financement et l'accompagnement sont des composantes essentielles de cet écosystème, mais de nombreux défis nécessitent une expertise concrète en ingénierie», souligne encore Bahaa Roustom. Les candidatures sont ouvertes jusqu'à fin novembre. Les cinq premiers projets doivent démarrer en janvier 2027. **LOÉ**

Un hommage éditorial à Ernest-Paul Graber

LA CHAUX-DE-FONDS Une anthologie des articles du conseiller national socialiste et rédacteur à «La Sentinelle» voit le jour.

«Mais on y va et on y arrivera.» C'est la dernière phrase de l'ultime article d'Ernest-Paul Graber dans le quotidien socialiste «La Sentinelle». Elle figure dans l'édition du 27 juillet 1956. Homme politique, cofondateur et rédacteur du journal d'opinion, le Chaux-de-Fonnier est décédé trois jours plus tard à Lausanne. Une anthologie de ses articles, publiés dans entre 1903 et 1956, vient de paraître. L'ancien juge fédéral Raymond Spira en est à l'origine. Il a coordonné l'ou-

vrage avec l'historien Youssef Bessourour. Un travail collectif de trois ans a été nécessaire.

Près de 7000 articles

Ernest-Paul Graber a en effet publié pas moins de 6863 articles durant sa carrière. «Il a tout d'abord fallu les référencer sur la plateforme e-newspaperarchives.ch, en feuilletant manuellement toutes les éditions de «La Sentinelle», explique Youssef Bessourour. Ensuite, 24 personnes

s'en sont partagé la lecture. «Un comité éditorial a établi la liste définitive des 94 articles», relève-t-il. Les historiens Marc Perrenoud et Jacques Ramseyer ont été de la partie. «La pertinence et l'écho du texte avec l'actualité» ont présidé au choix des articles. Ceux-ci ont trait à plusieurs thématiques. L'idéal socialiste y figure en bonne place, tout comme le pacifisme ou l'égalité hommes-femmes. Né en 1875 à Travers, enseignant de formation, Ernest-



Le titre du livre reprend la dernière phrase de l'ultime article écrit par Ernest-Paul Graber dans «La Sentinelle». PHOTOMONTAGE: FRANÇOIS ALLANOU

Paul Graber a joué un rôle politique de premier plan à La Chaux-de-Fonds et en Suisse. Il a notamment siégé 32 ans, de 1912 à 1943, au Conseil national, qu'il a présidé en 1929-1930. «Il a rencontré tous les grands noms du socialisme européen, notamment Léon Blum qui était son ami», relève Youssef Bessourour. «La Sentinelle» a d'ailleurs joué un rôle dans le

sauvetage de l'ancien président du Conseil français, déporté à Buchenwald en 1943. Militante féministe, Blanche Vuilleumier, l'épouse de Graber, a partagé ses combats. Leur fils Pierre, lui, a été conseiller fédéral de 1970 à 1978.

1917, année marquante

Au Musée d'histoire, un vernissage marquera la parution de

cette anthologie. Ce n'est pas un hasard. Dans sa nouvelle exposition de référence, une salle est consacrée à 1917. Cette année-là, Graber a accueilli Lénine à La Chaux-de-Fonds. Il a aussi publié un article antimilitariste qui lui a valu la prison. «Il a été libéré par la foule, qui s'est réunie devant la Promenade», rappelle Youssef Bessourour. Parallèlement, le Conseil d'Etat neuchâtelois a mobilisé l'armée, qui a occupé la Métropole horlogère.

«En 1917, le contexte était très tendu, avec les événements qui se passaient dans d'autres pays, notamment en Russie», conclut l'historien. «De cette période vient aussi la grève générale, qui éclate une année après.» **EDE**

«... On y va et on y arrivera», éditions d'En bas. Vernissage au Musée d'histoire de La Chaux-de-Fonds, mercredi 30 septembre à 18 heures.